CV EN LIGNE

▷ ***Y' a-t-il un dossier de motivation ?***
Non, il s'agit maintenant d'un CV en ligne à compléter sur votre espace personnel

▷ ***Dois-je télécharger mes résultats de baccalauréat ou la copie de mon Baccalauréat ?***
Vous devez télécharger la copie de votre Baccalauréat

▷ ***A quelle date dois-je vous finaliser le CV en ligne ?***
Le CV doit être finalisé sur votre espace personnel pour le 27 mars 2017 (12h)
Vous devez télécharger les éventuelles pièces demandées sur votre espace personnel

▷ ***Quelles sont les pièces à télécharger ?***
Des relevés (officiels) de notes semestriels obtenues au cours de chacune des années d'études supérieures précédentes sur papier à en-tête et portant le tampon de l'établissement :
AST1 : S1 – S2 et éventuellement S3 & S4 si en votre possession
AST2 : S1 – S2 – S3 – S4 et éventuellement S5 & S6 si en votre possession

La copie de votre Baccalauréat.

Aucun autre document ne devra être joint

▷ ***Vous demandez des relevés officiels mais mon établissement ne les fournit plus sous format papier. Ils sont tous disponibles en ligne, puis-je vous faire une copie d'écran ?***
Vous devez imprimer votre copie d'écran et demander à votre établissement qu'il y ajoute le tampon de ce dernier.

▷ ***Je n'ai pas de relevés classiques avec une moyenne sur 20, que dois-je faire?***
Vous devez contacter le service concours : ***service.concours@skema.edu***

▷ ***J'ai déjà obtenu mon diplôme, faut-il que je télécharge le relevé de notes obtenu à l'examen ?***
Non, vous devez télécharger les relevés de notes des années scolaires.

▷ ***J'ai passé mon BTS en candidat libre, je n'ai donc pas de relevés de notes, que dois-je télécharger ?***
Vous devez télécharger les résultats obtenus pour votre BTS

- ***Je suis actuellement en Licence avec une préparation aux différents concours des écoles de commerce, dois-je sélectionner double-diplôme, prépa ou aucune ?***
  Vous sélectionnez « aucune ». Un double diplôme étant l'obtention du diplôme universitaire français et du diplôme d'un autre établissement de formation

- ***Je suis en double-diplôme, quels relevés dois-je télécharger ? Les deux ? Comment calculer la moyenne ?***
  Vous devez télécharger les relevés de l'université de rattachement (française).

- ***J'ai redoublé ma 1ère ou 2ème année de licence, quel relevé dois-je mettre ?***
  Vous devez télécharger les relevés de l'année qui a été validée.

- ***J'ai fait 1 ou 2 années de classes prépa et suis maintenant en Licence. Quels relevés dois-je télécharger sur mon espace personnel ?***
  Vous devez télécharger les relevés de votre 1ère et/ou 2ème année de prépa et le ou les semestres de licence en votre possession.

- ***J'ai des relevés trimestriels, où dois-je les télécharger ?***
  Vous devez sélectionner « relevés annuels » et télécharger les 3 relevés dans le même document puis calculer votre moyenne trimestrielle en moyenne annuelle.

- ***Je suis actuellement en Licence, je ne pense pas avoir mon relevé de notes du semestre 3 pour le 27 mars, serais-je pénalisé ?***
  Non, vous devez télécharger les relevés en votre possession.
  AST1 (Bac+2) : semestres 1/2 (3&4 si possible)
  AST2 (Bac+3) : semestres 1/2/3/4 (5&6 si possible)

- ***Dans la partie expérience professionnelle et/ou associative, comment faut-il rédiger les informations ?***
  Les informations doivent être succinctes et non développées

- ***Lorsque je saisie ma moyenne avec décimale, la moyenne s'arrondie au nombre inférieur, que faire ?***
  Vous devez saisir votre moyenne avec un point et non une virgule.

- ***J'ai validé mon CV par erreur alors que j'ai encore des éléments à télécharger ou des rubriques à compléter ?***
  Merci de bien vouloir envoyer un mail à ***service.concours@skema.edu*** afin que nous puissions débloquer votre dossier.